

## Les Beaux-Monts, un site exceptionnel



Le site des Beaux-Monts regorge d'un patrimoine vivant d'une rareté et d'une diversité exceptionnelles en France. Son intégration dans un massif forestier de plus de 20 000 hectares, son ancienneté et la présence d'habitats forestiers pluricentennaires en font un haut-lieu de biodiversité.

Un comité de gestion s'est tenu en avril 2018 **pour déterminer les sentiers de randonnée au sein de la future réserve**. Une opération de sécurisation est donc engagée depuis début octobre, le long de ces cheminements.

### A noter

En complément des Beaux-Monts, quelques itinéraires en forêt domaniale restent à sécuriser. Ceux-ci feront l'objet d'une nouvelle intervention avant l'été.

## Les travaux de sécurisation de la zone des Beaux-Monts bientôt terminés

Dans la continuité des travaux entrepris pour la sécurisation des lieux d'accueil du public en forêt de Compiègne, les derniers arbres présentant un risque pour le promeneur ont été élagués ou coupés aux Beaux-Monts.



Les sites touristiques font l'objet d'une attention particulière pour prévenir les risques de chute d'arbres et de branches. En octobre, les sentiers de randonnées de la future réserve biologique avait été sécurisés le long des cheminements autorisés au public.

Ces travaux se sont poursuivis en janvier sur les limites de la réserve biologique, **au Carrefour du Gouverneur et le long de l'accès piéton qui part du parking du Tréan jusqu'au belvédère des Beaux-Mont**.

Dans le contexte d'une réserve biologique, les troncs et les branches ont été laissés sur place et disposés de manière à être le plus intégrés possible dans le paysage.

Depuis la fin de l'année, **des panneaux sont disposés en limite de la réserve biologique afin d'indiquer les zones accessibles au public et celles qui sont interdites** compte tenu des risques liés au vieillissement des arbres.



**La future réserve biologique est laissée en libre évolution. La pénétration au sein des peuplements est ainsi interdite et les promeneurs doivent impérativement restés sur les itinéraires balisés à cet effet.**